

DECISION

Objet : Délégation de signature

Le Directeur, vu :

- les articles L 6143-7, D6143-33, D6143-34 et D6143-35 du Code de la Santé Publique,
- l'arrêté de Madame La Directrice Générale du Centre National de Gestion des Praticiens Hospitaliers et des Personnels de Direction de la Fonction Publique Hospitalière du 23 juin 2014 portant nomination de Monsieur Dominique DELAUME en qualité de directeur du centre hospitalier de La Châtre,
- la décision du 02 décembre 2015 relative au recrutement de Madame Sylvie BARDIOT-MONNET en qualité d'Infirmière en soins généraux 1^{er} grade à compter du 1^{er} janvier 2015 dans le cadre d'une procédure de changement d'établissement.

DECIDE

ARTICLE 1er : En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur, Madame Sylvie BARDIOT-MONNET, Infirmière en soins généraux 1^{er} grade, reçoit délégation permanente de signature des documents usuels relatifs à la gestion du SSIAD, SSIAD ESA et de l'accueil de jour Alzheimer.

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée au conseil de surveillance, transmise au comptable de l'établissement et publiée au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de l'Indre.

Fait à La Châtre, le 02 janvier 2015

Pour notification, le délégué,

Sylvie BARDIOT-MONNET

Le Directeur,

Dominique DELAUME



Pour information, le comptable,

Dominique MALEYRIE

